



Extrait du registre des délibérations Réunion du 28 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit novembre à 18 heures 30, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 19 octobre 2017.

Étaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
 Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
 Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA
 Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
 Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Était excusé :

Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

N° 2017-09

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Lors de l'établissement du budget principal 2017, pour la section d'investissement, un report d'excédent d'investissement de 15.175,00 € a été pris en compte au niveau des recettes.

Ce report n'a pas été déduit lors de l'élaboration de la décision modificative n°1 concernant l'affectation des excédents.

De ce fait et afin de régulariser la situation de l'article 001 - **Excédent d'investissement reporté** -, il est nécessaire de procéder aux ajustements suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
RECETTES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
001	-	Excédents d'investissement	-15.175,00
Total			-15.175,00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
Chapitre	Article	Intitulé	Montant
21	2188	Autres (matériels scéniques)	-15.175,00
Total			-15175,00

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

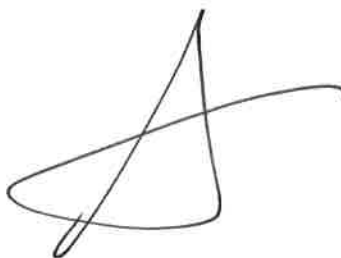
VOTE

les crédits de la décision modificative n° 2 selon les tableaux ci-dessus.

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 30 novembre 2017
Le Président,

Moreno BRIZZI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a horizontal stroke that loops back to the left and then curves upwards to the right.